

Les crédits

Le fait est que je ne m'apprête pas à prendre ma retraite. Je sais que cette annonce attristera les députés d'en face, mais je ne suis pas sur le point de prendre ma retraite. Je n'ai pas été élu pour prendre ma retraite, mais pour servir les intérêts des habitants de ma circonscription. C'est un concept qui choque peut-être les députés d'en face.

Je peux comprendre pourquoi les réformistes sont un peu sur la défensive quand il est question du cumul de pension et de traitement. Quand ils disent qu'ils sont d'accord pour qu'une personne reçoive une pension du gouvernement fédéral et qu'elle siége par la suite à la Chambre en touchant son plein salaire, mais pas l'inverse, se pourrait-il qu'ils fassent valoir cet argument parce qu'il y a de la dissension au sein de leur propre parti qui, à ma connaissance, compte au moins trois députés cumulant une pension et un traitement au niveau fédéral, dont deux sont en ce moment même à la Chambre? Le Parti réformiste joue sur deux tableaux.

M. Jim Abbott (Kootenay—Est, Réf.): Madame la Présidente, je vais vraiment essayer d'aborder cette question de façon civilisée. Je tiens à dire au député que je suis parfaitement d'accord avec lui pour dire que c'est une vocation honorable que de servir les Canadiens.

Hier, dans ma circonscription, dans une école secondaire de premier cycle où j'ai parlé de cette vocation honorable que j'avais épousée pour faire participer les jeunes au processus démocratique, les étudiants ont soulevé cette question.

Je tiens à dire au député qu'il devrait être fier d'avoir travaillé pour gravir les échelons. Il devrait savoir que tous les députés à la Chambre ne ménagent pas leurs efforts pour les Canadiens. Comment se fait-il alors que les ministériels ont refusé d'apporter des modifications dans un délai raisonnable, alors que le premier ministre, qui était à ce moment-là le chef de l'opposition, a déclaré, en août 1993, qu'il allait procéder à ces modifications? Au lieu de cela, il n'en fait rien et supprime plutôt des contrats qui valent des milliards de dollars et fait toutes sortes d'autres changements.

Lorsque le député affirme que la coalition nationale des citoyens attaque méchamment les députés, je tiens à dire que cet organisme ne fait qu'attirer l'attention des Canadiens sur le fait que les députés profitent d'un régime de retraite extrêmement généreux qui est tout à fait inacceptable.

Le député serait-il d'accord pour dire peut-être que, pour régler ce problème, il souhaiterait que le Parlement interdise toute critique à propos du régime de retraite, ce qui nous donnerait la possibilité de poursuivre tranquillement notre vie? Est-ce cela la façon dont nous devrions nous comporter?

La présidente suppléante (Mme Maheu): Le temps est presque écoulé.

M. Boudria: Madame la Présidente, je serai très bref. Je n'ignore pas que ce député ne croit pas un mot de ce qu'il vient de dire. J'ai le plus grand respect pour lui. Il sait que personne n'affirme que M. Somerville n'a pas le droit de dire ces inepties. Absolument rien ne l'empêche. Nous vivons dans une démocratie, mais j'ai également le droit de dire ce que je pense de lui, tout comme il peut faire part de son opinion sur nous tous. Je vais

continuer de le faire, car c'est mon droit. Nous ne refusons pas de nous attaquer à cette question.

• (1105)

Les députés sont au courant des deux rapports présentés au cours de la dernière législature, ainsi que des engagements pris par le premier ministre, hier encore, à la Chambre des communes. Le député d'en face sait au fond ce que le premier ministre a déclaré.

M. Abbott: Quatre cents jours se sont écoulés.

M. Boudria: Eh bien, le député n'ignore pas qu'environ la moitié de ce temps a été consacré aux deux rapports, l'un commandé par le gouvernement précédent et l'autre exigé par la loi. Quoi qu'il en soit, ce sera fait.

Reste à savoir si on va satisfaire nos vis-à-vis. Nous répondrons peut-être aux attentes du député.

Mme Grey: Cela plaira aux gens.

M. Boudria: Pas à tous. Je vais vous dire ce que j'en pense. On va rendre furieuses certaines personnes qui profitent du cumul de pension et de traitement.

M. Randy White (Fraser Valley—Ouest, Réf.): Madame la Présidente, le débat n'est-il pas absolument captivant aujourd'hui? N'est-il pas étrange de voir à quel point les valeurs humaines changent lorsqu'on prend le pouvoir?

Nous avons entendu le député expliquer à quel point il travaillait fort et combien c'était important, et justifier sa façon de profiter de l'argent des contribuables canadiens par le truchement du régime de retraite. Je parlerai notamment aujourd'hui du cumul de traitement et de pension.

Les députés libéraux pourraient peut-être se demander en quoi consiste la différence entre le régime de retraite des députés et la Loto 6/49. La différence réside dans le risque. En jouant à la Loto 6/49, on risque de ne pas obtenir une rente à vie, mais, dans le cas du régime de retraite des députés, on est assuré de l'avoir. N'y a-t-il pas, dans la population, tout un assortiment de contribuables prêts à payer?

Permettez-moi de parler brièvement du livre rouge et du livre bleu. Nous avons tellement entendu parler de ce fameux livre rouge. Si les Canadiens y pensent bien, ils constateront qu'ils en entendent parler seulement depuis les élections. Il a été rédigé durant la campagne électorale pour convaincre les contribuables de ce qu'ils voulaient précisément entendre.

Le livre bleu est le document de la politique réformiste. Les Canadiens en entendent parler depuis des années. Voilà la différence entre un parti vraiment engagé et un parti qui veut simplement venir à Ottawa pour se faire élire tous les cinq ans. Voilà la différence!

Maintenant qu'ils sont au pouvoir, regardez-les bien agir. Nous entendrons de beaux discours de leur part. Nous les entendrons invoquer tout le travail ardu qu'ils font pour justifier leur régime de retraite.

Les dernières élections ont porté sur un certain nombre de questions fondamentales. À mon avis, la plus importante était certainement celle des finances du pays et les autres concernaient le système de justice pénale, les problèmes liés à l'immigration et la réforme du Parlement lui-même, en mettant en